



PAPILLON DE JOUR

PELOUSES CALCICOLES

EN DANGER

DESCRIPTION



Taille : de 4,4 à 4,8 cm d'envergure

Caractéristiques :

Dessus brun foncé avec une bande post discale fauve et dentée incluant un ocelle subapical noir et aveugle à l'aile antérieure. Dessous de l'aile postérieure gris-brun avec une bande postdiscale pâle.

Dimorphisme sexuel :

Le dessus des ailes de la femelle est davantage marqué de fauve que celui des mâles.

Confusions possibles :

Il ressemble à l'Agreste (*Hipparchia semele*), qui est plus grand et dont le dessous est plus vigoureusement dessiné et dont la répartition est limitée à de rares sites en Indre-et-Loire. Il peut également être confondu avec le Myrtil (*Maniola jurtina*), espèce très répandue en région.



Myrtil © S. Gressette

Le Mercure

Arethusana arethusa ([Denis & Schiffermüller], 1775)

Le Mercure, parfois aussi appelé le **Petit Agreste**, est un papillon de jour de la famille des Nymphalidés comme le Paon du jour ou le Vulcain. Il est localisé et peu observé en Centre-Val de Loire. Il peut néanmoins, sur les **pelouses calcaires** où il est présent, être très abondant.



ÉCOLOGIE & COMPORTEMENT



Le Mercure se plaît dans les zones chaudes sur calcaire ; c'est l'un des hôtes typiques des **pelouses sèches**.

Pelouse calcaire © S. Gressette, Cen Centre-Val de Loire

Reproduction et cycle de vie

La période de vol ne dépasse pas un mois. Elle commence fin juillet et se termine dans les tous premiers jours de septembre. Le mois d'août est la période la plus favorable pour observer les individus adultes. Il est fréquent de les voir voler en grand nombre, parfois plus de 100 papillons. Le Mercure femelle **pond en vol au-dessus des graminées**.

La chenille se nourrit du Brome dressé (*Bromopsis erecta*) et des fétuques ovines (*Festuca gr. ovina*). Elle s'avère très difficile à différencier de celle du Silène (*Brintesia circe*) : toutes deux ont sur la tête six belles rayures d'un brun très foncé mais la chenille du Silène possède quatre paires de fausses-pattes noires alors qu'elles sont uniformément claires chez le Mercure.



Chenille de Mercure en vue latérale et vue dorsale avec 6 rayures brunes sur la tête (les marques jaunes sur le thorax sont probablement des épanchements d'hémolymphe liés à des blessures).

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Mercure mâle

tenant un bain de soleil dans la végétation



Ocelle

Bande postdiscale fauve

Mercure femelle

butinant une centaurée



Ocelle

Bande postdiscale fauve

MENACES

- Espèce dynamique aux effectifs fluctuants dans le temps et dans l'espace où les populations stables jouent un rôle clé dans la recolonisation des localités où le Mercure s'est éteint ;
- Dégradation naturelle ou humaine via des changements de pratiques de gestion de son unique habitat : les pelouses calcicoles

À SAVOIR

-16%

c'est la réduction de l'aire de répartition de l'espèce entre la période 2010-2019 et sa présence historique en région

RESSOURCES

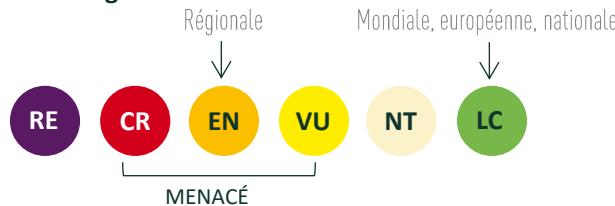
Bibliographie:

- [La Vie des Papillons - Écologie, Biologie et Comportement des Rhopalocères de France.](#) Diatheo édit. 752 p. (2017)
- [Papillons de France](#), Tristan Lafranchis, Diatheo édit. 351 p (2016)
- [Atlas des Rhopalocères et Zygènes du Loiret \(2000-2013\)](#)
- [Plan régional d'actions en faveur des « papillons de jour » en région Centre – Val de Loire 2020-2029 \(Gressette, Willmes & Mokuenko, 2019\)](#)
- [Liste rouge des papillons de jour et Zygènes du Centre-Val de Loire \(Gressette, Marques & Willmes, 2024\)](#)

Rédacteurs - relecture : F. Faucheux (SoMOS), S. Gressette (CEN CVL), M. Willmes (DREAL CVL)

STATUT DE L'ESPÈCE

Classement dans les listes rouges :



Plan national d'actions (PNA) en faveur des « papillons de jour », décliné en région Centre-Val de Loire.

SITUATION

Répartition mondiale et nationale

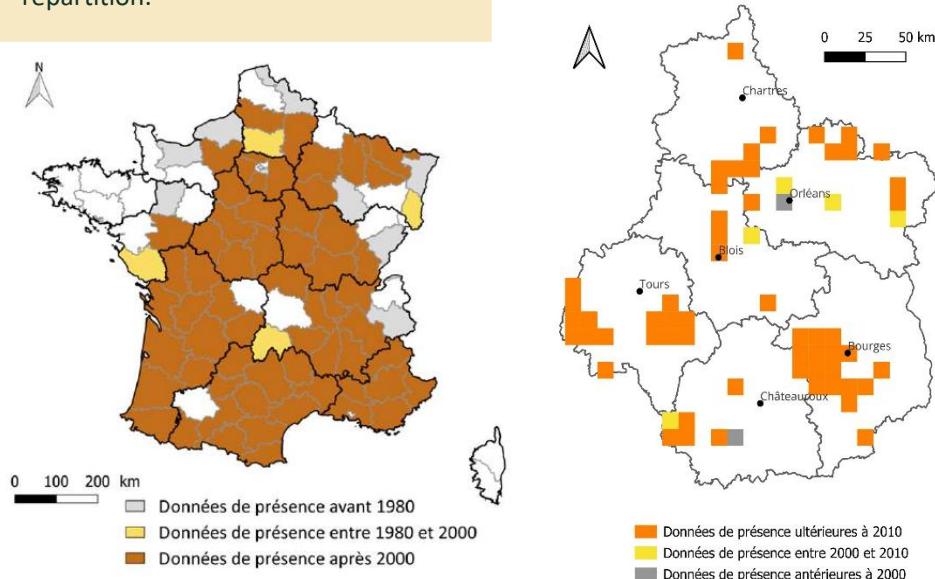
Si le Mercure figure depuis 1993 sur la liste des espèces protégées en région Île-de-France et semble avoir disparu de Belgique, d'Allemagne et de Suisse, il n'est pas à ce jour considéré comme une espèce menacée sur les listes rouges française et européenne. Encore abondant dans le Sud de la France, le Mercure a nettement décliné dans le nord du pays où il subsiste principalement sur les pelouses calcicoles. Voir, ci-dessous, la situation nationale du Mercure où la région Centre-Val de Loire apparaît comme la limite nord-ouest de sa répartition.

Répartition régionale

Présent dans l'ensemble des départements, le Mercure est une espèce localisée, parfois très abondante, qui a fortement régressé à la fin du XXe siècle. Ce papillon est très sensible à la fermeture des pelouses calcicoles par l'embroussaillement.

L'abandon des pratiques d'entretien (pâturage...) et la reconversion de pelouses en cultures ont entraîné localement la fragmentation de ses habitats et le déclin des populations.

Répartition du Mercure en Centre-Val de Loire (mailles 10x10 km)



© PRA en faveur des « Papillons de jour » - 2018-2028, plate-forme régionale du SINP

Mesures de préservation

La préservation des habitats et d'un réseau de sites utilisés par l'espèce est nécessaires pour assurer le maintien du papillon dans la région, où les populations demeurent fragiles et fragmentées.

Actions à mener : restaurer les pelouses calcicoles par du débroussaillage ou de l'abattage ; entretenir les pelouses sèches favorables par fauche ou pâturage extensif ; contrôler la présence de buissons épars, favorable aux imagos, pour prévenir la fermeture du milieu.